

## MÉTIER

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Définition                   | <b>Promeut et accompagne, auprès des différents acteurs du territoire, la mise en place de projets engageant un moindre recours à l'utilisation d'un véhicule individuel. Fournit une expertise en matière d'éco déplacement dans l'élaboration de documents d'urbanisme et d'aménagement</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Autres appellations          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargée / Chargé de mission mobilité</li> <li>• Chargée / Chargé de projet mobilité</li> <li>• Ingénieure / Ingénieur mobilité</li> <li>• Conseillère / Conseiller en mobilité</li> <li>• Chargée / Chargé d'études mobilité</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Emplois liés                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 02/B/11 - Cheffe / Chef de projet déplacements</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Facteurs d'évolution         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les transports intérieurs (LOTI)</li> <li>• Loi sur l'air (LAURE)</li> <li>• Loi solidarité et renouvellements urbains (SRU)</li> <li>• Loi ENE dite Grenelle II</li> <li>• Décret sur la participation obligatoire des employeurs à la prise en charge des abonnements mobilité</li> <li>• Réforme des collectivités territoriales: mise en place des métropoles, des pôles métropolitains, mutualisation des services transport entre autorités organisatrices, mise en place de syndicats SRU</li> <li>• Nouvelle configuration des PDU, évolution vers des documents intégrés (PLU 3 en 1)</li> <li>• Évolution vers des «AO de la mobilité durable» (GART)</li> <li>• Prise en compte d'aires allant au-delà des périmètres de transport urbain (PTU)</li> <li>• Nouvelles pratiques liées à la gestion du temps, à la fluidité des déplacements, au télétravail ; évolutions sociétales</li> <li>• Prise en compte des mobilités dans le cadre de la mise en place de plans climat territoriaux, d'Agendas 21, de bilans carbone, les Plans de Protection de l'Atmosphère, qui peuvent rendre les PDE obligatoires</li> </ul> |
| Situation fonctionnelle      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Région, département, structure intercommunale, commune</li> <li>• Rattaché à une direction chargée des déplacements et des transports, de l'aménagement, du développement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Conditions d'exercice        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en bureau</li> <li>• Participation à des séquences événementielles : semaine de la mobilité</li> <li>• Nombreux déplacements et réunions</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Spécialisations / Extensions | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la taille de la collectivité et au sein d'une équipe : observation de la mobilité, suivi et évaluation du PDU, mise en place de plans de déplacements d'établissements</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Autonomie et responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomie dans l'élaboration et la conduite du projet et l'organisation du travail</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Relations fonctionnelles     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations avec l'ADEME, CCI, associations, agence d'urbanisme, autres collectivités territoriales, opérateurs de transport</li> <li>• Relations avec les services de la collectivité : économique, urbanisme, circulation, scolaires, stationnement, espaces publics, logement, emploi-insertion, aménagement urbain, cohésion sociale</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Moyens techniques            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• SIG</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Cadre statutaire             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'emplois : Attachés territoriaux (catégorie A, filière Administrative)</li> <li>• Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux (catégorie B, filière Administrative)</li> <li>• Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière Technique)</li> <li>• Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Conditions d'accès           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

**Activités techniques**

- Appréciation de la demande de mobilité sur le territoire
- Conduite des projets contribuant à enrichir et diversifier l'offre de services de mobilité
- Promotion de la mobilité durable
- Expertise auprès des services de la collectivité

**ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES****SAVOIR-FAIRE****Appréciation de la demande de mobilité sur le territoire**

- Recenser les sources de données permettant d'alimenter la connaissance des mobilités sur un territoire
- Élaborer les cahiers des charges d'études
- Réaliser des études et enquêtes
- Analyser les données recueillies, synthétiser et mettre en forme des résultats

**Conduite des projets contribuant à enrichir et diversifier l'offre de services de mobilité**

- Promouvoir et accompagner les démarches de «plans de déplacements d'établissement» (PDE) auprès des entreprises, administrations, et établissements d'enseignement
- Animer le réseau des chefs de projets PDE sur le territoire
- Négocier les conventions passées avec les établissements engageant une démarche PDE et éventuellement, y apporter un financement
- Élaborer et diffuser les outils d'accompagnement des projets (mallettes pédagogiques, supports de communication, etc.)
- Évaluer les actions mises en place et en proposer des évolutions
- Développer les partenariats avec les organismes en mesure de relayer la politique locale sur le territoire (CCI □ réseau associatif, etc.)
- Assurer le pilotage et le suivi de projets ayant trait à la diffusion des modes alternatifs: site Internet de covoiturage, centrale de mobilité, etc.
- Assurer le pilotage et le suivi des études ayant trait à la diffusion des solutions alternatives à la voiture individuelle: système d'autopartage, véhicules électriques etc.
- Créer et adapter des services "mobilité durable"

**Promotion de la mobilité durable**

- Organiser, animer ou participer à des réunions ou salons afin d'assurer la promotion des modes écomobiles
- Proposer et mettre en œuvre des stratégies permettant d'améliorer la fréquentation des transports publics et des systèmes de déplacements alternatifs au véhicule individuel
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de systèmes d'information multimodale (centrale de mobilité)
- Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions et innovations du domaine
- Identifier et démarcher des publics cibles, dans le cadre de démarches de marketing individualisé
- Outiller et accompagner, dans le domaine de la mobilité, les associations œuvrant à l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés

**Expertise auprès des services de la collectivité**

- Évaluer l'incidence des déplacements induits par un projet d'aménagement ou d'implantation d'établissement, sur les plans environnemental, santé publique, sécurité routière, économique
- Assurer une assistance technique, sur la question des déplacements, lors de l'élaboration de documents de planification: PDU □ PLU □ PLH - SCOT
- Proposer, auprès des services en charge de l'aménagement urbain, la prise en main d'outils de management de la mobilité
- Proposer, auprès des services en charge des politiques de stationnement, les évolutions nécessaires à leur mise en cohérence avec les politiques de mobilité et de déplacements du territoire

**SAVOIRS****> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS**

- Sources d'information sur la mobilité
- Techniques d'enquêtes sur les déplacements : origine, destination, enquêtes ménages
- Outils cartographiques
- Méthodes d'analyse, d'exploitation et de synthèse des informations
- Conduite d'opérations en mode projet
- Connaissance approfondie des déterminants du choix modal
- Techniques de négociation
- Étapes de la conduite d'un PDE
- Modèles économiques des différents services de mobilité

**> SAVOIRS GÉNÉRAUX**

- Techniques d'animation de réseaux
- Notions de pédagogie
- Acteurs du monde économique
- Techniques d'écoute et de reformulation
- Techniques de communication

- Techniques d'animation d'événementiels
- Argumentaire mobilité durable sur les plans économique et social, environnemental, santé publique, etc.
- Méthodes et techniques de conduite de réunions
- Argumentaires sur les incidences d'une mobilité alternative au véhicule individuel
- Interactions entre urbanisme, aménagement urbain, stationnement et déplacements
- Outils de management de la mobilité
- Problématiques de stationnement (demande, offre, aspects réglementaires, etc.)

## ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

|                                               |             |                                                                             |
|-----------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| VEILLE - OBSERVATION                          | Code NSF N2 | • Veille et observation sectorielle                                         |
| GESTION BUDGÉTAIRE                            | Code NSF P5 | • Élaboration et suivi du budget                                            |
| GESTION BUDGÉTAIRE                            | Code NSF P5 | • Élaboration d'un plan de financement                                      |
| ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ               | Code NSF R1 | • Évaluation des projets et politiques publiques                            |
| INFORMATION - COMMUNICATION -<br>CONCERTATION | Code NSF T2 | • Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication |
| INFORMATION - COMMUNICATION -<br>CONCERTATION | Code NSF T2 | • Concertation et démocratie participative                                  |
| INFORMATION - COMMUNICATION -<br>CONCERTATION | Code NSF T2 | • Animation de la relation à la population                                  |
| VEILLE - OBSERVATION                          | Code NSF N2 | • Veille et observation sur les pratiques professionnelles                  |